

La g@zette

du Valbonnais

N° 143 – Novembre 2019

Le canal du Beaumont et ses sept lieues



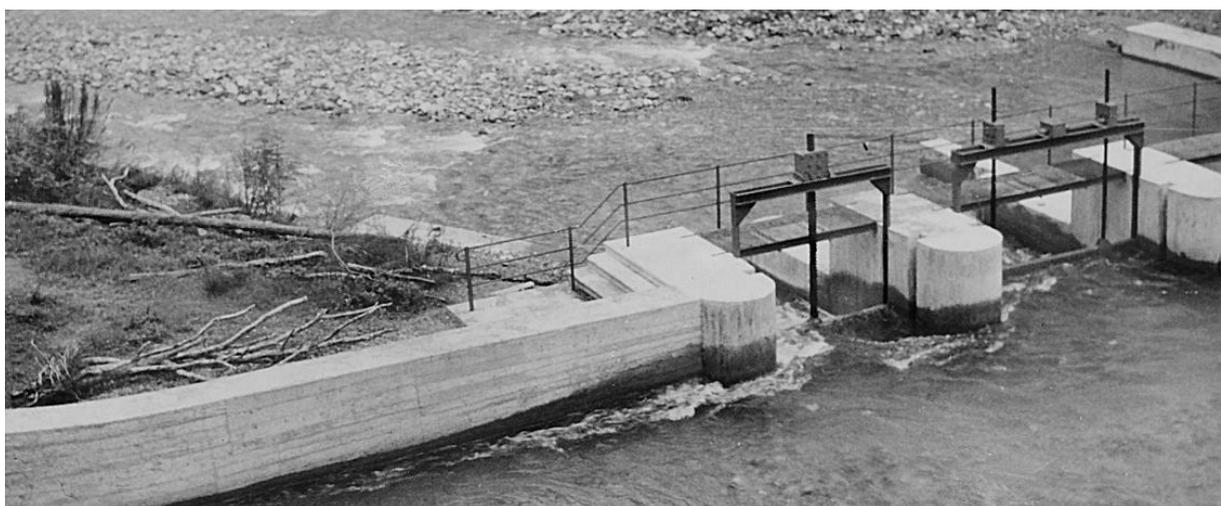


Le 15 juin 1876, le Syndic-Directeur Rivier, président du Tribunal civil de Grenoble, ancien conseiller général, chevalier de la Légion d'honneur présente au Ministre des Travaux publics un mémoire, sollicitant une augmentation nouvelle des subventions déjà accordées.

Arguant que « *le canton de Corps, situé dans des montagnes reculées* », n'a jamais eu les faveurs de l'Etat, ni celles du département, que l'absence « *de chemins de grande communication, de routes départementales, de routes nationales, de chemin de fer ...* » lui commandait de créer des produits se transportant eux-mêmes, c'est-à-dire du bétail. « *Mais un obstacle s'opposait à son élevage, l'aridité du sol ; il pleut rarement sur ces hautes montagnes qui participent déjà au climat du Midi, et les eaux pluviales s'écoulent rapidement sur leur sol incliné et perméable ; des sécheresses longues et fréquentes détruisent presque chaque année les récoltes de cette région* ». Ainsi naquit le projet de faire arroser le Beaumont. Dès 1857, on pensa un moment à prolonger un canal des Hautes Alpes dans un secteur très accidenté. En abandonnant ce projet, on se rappela alors « *une tradition suivant laquelle des moines auraient voulu, dans le moyen-âge, arroser le Beaumont avec les eaux de la Bonne, rivière qui coule dans une vallée séparée de celle du Drac par une haute montagne* ». Les nouvelles études accordées par M. Berthier, ingénieur en chef, terminées en 1864, révélèrent que le canal devait coûter 550.000 francs et irriguer 1000 hectares.

On décida la formation d'une association syndicale. « *Comme la subvention espérée de l'Etat, à ce moment, était seulement du tiers de la dépense, les intéressés devaient prendre à leur charge 366.667 francs non compris les faux frais* ». Et il n'était pas facile de trouver une pareille somme dans les quatre petites communes du Beaumont et dans les deux hameaux de la vallée de la Bonne, traversés par le canal, c'est-à-dire dans une population de 2000 pauvres cultivateurs ! Désirant ardemment bénéficier de l'irrigation salvatrice, ils s'engagèrent en quelques jours pour 450 hectares sur les 500 requis mais il fallut encore deux années pour atteindre cet objectif, les deux hameaux de la Bonne ne contribuant qu'à hauteur de 18 hectares. Après divers obstacles, l'entreprise fut déclarée d'utilité publique et les travaux mis en adjudication et concédés le 2 avril 1870 au Sieur Borrione. La subvention était passée un mois avant de 1/3 à 2/3, décision fondée sur la cherté de la construction des canaux de

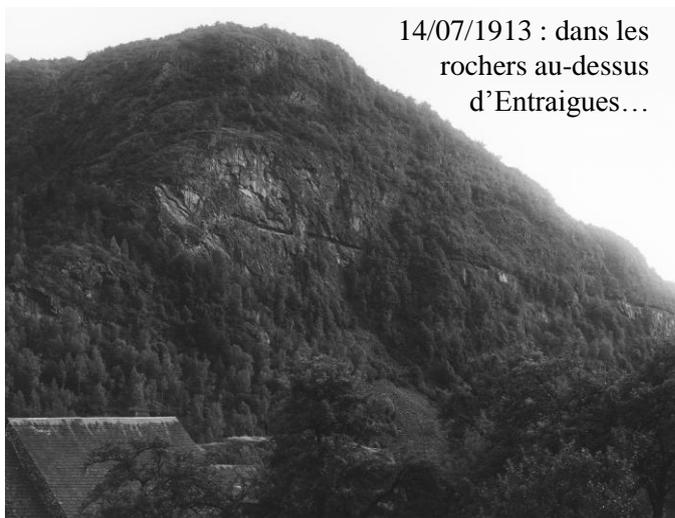
montagne et sur la pauvreté des habitants, à l'instar des entreprises d'irrigation des Hautes Alpes. Les travaux commencèrent sous les meilleurs auspices pour une valeur de 24 000 francs en juillet, le mois pendant lequel débute la guerre franco-prussienne (19 juillet 1870 – 28 janvier 1871) On put malgré toutes les restrictions financières, entretenir un nombre restreint d'ouvriers jusqu'au mois de juillet 1871. Les espoirs perdus pour obtenir les secours de l'Etat, redevable de 5 milliards de francs or à la Prusse après la défaite, obligèrent le Syndicat à recourir au crédit privé, en émettant des obligations dont le placement rencontra un joli succès. On fit même revenir sur sa décision le percepteur de Corps, receveur du Syndicat, pour des remises jugées excessives ! Les prévisions des Ingénieurs étant fortement dépassées, il fallut augmenter le nombre de titres et placer cet emprunt à 5%, jusque dans les communes les plus reculées du pays. M. Dumolard, maire de Saint-Laurent-en – Beaumont, directeur suppléant du Syndicat, « a réussi à placer toutes les obligations et à trouver 200.00 fr. chez une population pauvre et clairsemée que l'on n'aurait jamais soupçonnée posséder une pareille somme disponible ». De plus, la population a versé annuellement, pendant 5 ans, six ou sept fois le montant de leur contribution foncière. Des sacrifices, sans compensation immédiate : « Un hameau situé près de la prise d'eau dans le canton de Valbonnais [...] a



seul profité de l'irrigation depuis 1873 ; mais le Beaumont, véritable territoire à arroser, n'a pu le faire qu'en 1875 et encore d'une manière incomplète, à raison de l'inachèvement des travaux. Deux communes sur quatre ont même été complètement privées de l'irrigation, qui ne commencera d'une manière régulière qu'en 1876 ». A côté de ce lourd fardeau accepté

« sans murmures » par la population (privations, emprunt...), l'entreprise du canal du Beaumont a rencontré de nombreuses sympathies : « *Le canal traverse de nombreuses propriétés appartenant à des communes ou à des particuliers non intéressés au canal : les uns et les autres ont laissé occuper leurs terrains avant le règlement de toute indemnité, et ont consenti à en attendre le paiement jusqu'après l'achèvement des travaux* ».

Le syndic-directeur M. Rivier souligne alors le dépassement des dépenses prévues initialement : « *L'entreprise du canal du Beaumont serait des plus heureuses si les dépenses n'avaient pas excédé les prévisions dans des proportions considérables* ». En 1873, par exemple, les Ingénieurs annoncent une augmentation de 230 000 fr. « *résultant principalement des difficultés excessives rencontrées dans la traversée de rochers situés sur la commune d'Entraigues et...* ». Le tracé adopté par ceux-ci était le seul possible, les



14/07/1913 : dans les rochers au-dessus d'Entraigues...

17 octobre 2019 : le canal traverse la barre rocheuse dans l'Averset...



indispensables ouvrages d'art établis sur le canal ne comportaient aucune pierre de taille. Et de conclure : « *Le mécompte ne vient donc pas d'un entraînement dans la dépense, mais de l'insuffisance des évaluations faites lors des premières études et dans les rapports présentés au Ministre en 1874* ». Lorsque le Ministre « *apprit que le canal devait traverser à Entraigues une longueur de deux kilomètres de rochers inaccessibles, il fut étonné de la hardiesse de ce tracé et des dépenses qu'il devait entraîner* ». Fallait-il remonter la prise d'eau en amont pour « *éviter un obstacle aussi formidable en passant au-dessus de lui* » ? La solution retenue fut de franchir les parties les plus escarpées de ces rochers « *en tunnels et en encorbellements* ».

Ce long mémoire, en date du 15 juin 1876, l'année de la mise en eau de la totalité du canal du Beaumont, demandait une augmentation de la subvention de l'Etat pour continuer cette entreprise indispensable à « *l'irrigation de son sol annuellement brûlé par les sécheresses* » en plaidant la « *cause d'une population intéressante et pauvre* ». Malgré le doublement des coûts et de la durée des travaux, l'Etat ne fera pas la sourde oreille : mais il lui coûtera encore un peu d'argent pour...arroser !

Dans la 7^e édition (septembre 2006) de Patrimoine en Isère, nous retrouvons page 42 que le projet de Monsieur Berthier, dressé en 1864, prévoyait « *l'arrosage d'une surface de 490 hectares, avec un débit de 900 litres par seconde, sur un tracé de 35 km...* ». Grâce à une dérivation de la Bonne sise à La Chapelle-en-Valjouffrey, le canal du Beaumont pourrait



irriguer convenablement des terres sur Valjouffrey, Entraigues, Valbonnais, Saint Laurent en Beaumont, Saint Pierre de Méarotz, La Salle en Beaumont et Quet en Beaumont. « *Compte tenu de sa longueur, de la variation de relief, des contraintes imposées par les propriétés et l'activité agricole, le canal a nécessité de nombreux ouvrages. La conduite principale, dont la largeur et la profondeur varient selon les endroits, se présente sous plusieurs formes : maçonnée ou semi-maçonnée à ciel ouvert, maçonnée et recouverte, ou non revêtue à ciel ouvert* ».

Des vannes [**photo ci-dessous à droite**] régulent le débit ou ouvrent les rigoles secondaires. On a aménagé de nombreux passages à l'instar de ceux « *construits sur la portion traversant les forêts du Valbonnais sur le versant nord du massif du Gargas. Pour ne pas gêner l'exploitation arboricole, des dalles rectangulaires [**photo ci-dessous à gauche**] sont placées à la surface de l'eau, espacées d'un mètre, [<http://geologie-patrimoine-matheysine.fr>]*



Dalles rectangulaires



Aménagement de la fin du XX^e



Une vanne sur le canal

afin de supporter une traversée des troncs d'arbres de grande taille ». Des ponceaux surmontent un tunnel ou enjambent la conduite, « *affichant dans ce cas une arche plein cintre à rouleau extradossé* ». D'autres sont destinés au passage des hommes et du bétail, « *formés eux aussi d'une arche en plein cintre surmontée d'un tablier à parapet* ». On a édifié des structures plus importantes : « *Des aqueducs et/ou ponts-aqueducs maçonnés à une arche permettent ainsi de franchir les combes les plus développées comme au Villard-d'Entraigues, aux Angelas (Valbonnais) ou encore celui de La Roche, lequel précède une série de tunnels à la "Tête de Combe large", percés dans le granit sur près de deux kilomètres. Originellement l'eau s'y écoulait à même les parois, mais à cause de l'érosion, une conduite de bois fut aménagée en 1985 puis remplacée en 1995 par de la tôle corten* ». Patrimoine en Isère nous indique aussi un aqueduc suspendu, à structure métallique, à la Salle [**photos Marcel Vieux**]



D'autre part, « *une conduite forcée de 320 mètres fut ainsi créée en 1910* » sur Saint Laurent en Beaumont, pour alimenter l'usine hydroélectrique construite à Malbuisson. Au cours des

En 1910, une société de production d'électricité « Fure, Morge et de Vizille » a construit une centrale électrique à Malbuisson. Celle-ci est alimentée par l'eau du canal du Beaumont par une conduite forcée longue de plus de 300 m de chute. De nos jours l'entretien du canal est assuré par EDF. D'un commun accord, entre le Syndicat et EDF, les eaux sont partagées en été : alimentation de la conduite forcée et irrigation des terres.

années 60, on enterra tout « le petit canal », une conduite secondaire dérivée au hameau de Villelonge, laquelle se divise en deux branches... « *L'eau, détournée aux Meyers, s'écoule dorénavant dans de nouvelles conduites étanches, ponctuées d'aménagements prévus pour un système d'irrigation par aspersion, reprenant approximativement l'ancien tracé. Les rigoles*

originelles sont encore visibles sur toute la partie nord, jusqu'aux Miards ». Dans ce hameau, un aqueduc surplombait la voie ferrée. Au nord-est des Miards, « l'ancienne conduite sert aujourd'hui de clapier et son parcours se remarque à travers les monticules continus de pierres qui traversent les champs ». Le reste du « petit canal », des Terrasses jusqu'au Serre-de- l'Aigle n'est plus visible.



En bleu, sur la palette de Luc Roudet dans le Valjouffrey ou en vert dans l'objectif de Marcel Vieux, quelque part entre ... Saint Laurent et La Salle, le canal du Beaumont déployait en 1897 « *un long ruban fauve* »

« *Sur la rive gauche, très haut sur le flanc des montagnes boisées, un long ruban fauve entoure capricieusement tous les plis du rocher, tous les promontoires, s'aligne en corniche sur les parties rectilignes et, plus loin, festonne la forêt. C'est le canal de Beaumont, il apporte dans le ravissant pays de ce nom les eaux du torrent de Béranger, venues d'une des cimes du Pelvoux. Ce canal est l'œuvre la plus remarquable des Alpes ; presque partout il a dû être entaillé dans le rocher.* » **Victor-Eugène Ardouin-Dumazet, Voyage en France, 1897.** La Bonne déversa alors un torrent de reproches envers ce jeune présomptueux, un canal de dérivation destiné à abreuver toutes les terres assoiffées du Beaumont.

